

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion aura lieu **Hôtel de Ville de GERARDMER - 46 Rue Charles de Gaulle**, le

Vendredi 12 juin 2020 à 18h00

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Affectation des résultats de l'Exercice 2019 pour le Budget Général et les Budgets Annexes :
Budget général,
Immobilier Ski Gérardmer,
Gestion Ski Gérardmer,
Service des eaux,
Service de l'assainissement,
Régie de transport,
Service de l'activité forestière,
Service de l'activité de lotisseur
Service de l'activité de loueurs de locaux nus à usage industriel,
Régie du bar - bowling,
Service extérieur des pompes funèbres.

- 2. Débat des Orientations Budgétaires pour l'exercice 2020.
- 3. Budget Primitif de l'Exercice 2020 : budget général.
- 4. Budget Primitif de l'Exercice 2020 : Immobilier Ski Gérardmer.
- 5. Budget Primitif de l'Exercice 2020 : Gestion Ski Gérardmer.
- 6. Budget Primitif de l'Exercice 2020 : service des eaux.
- 7. Budget Primitif de l'Exercice 2020 : service de l'assainissement.
- 8. Budget Primitif de l'Exercice 2020 : régie de transport.
- 9. Budget Primitif de l'Exercice 2020 : service de l'activité forestière.
- 10. Budget Primitif de l'Exercice 2020 : service de l'activité lotisseur.
- 11. Budget Primitif de l'Exercice 2020 : service de l'activité de loueurs de locaux nus à usage industriel.
- 12. Budget Primitif de l'Exercice 2020 : bar-bowling.
- 13. Budget Primitif de l'Exercice 2020 : service extérieur des pompes funèbres.
- 14. Subvention de fonctionnement du Budget Général aux Budgets Annexes.
- 15. Admission en non-valeur de produits et taxes irrécouvrables.
- 16. Vote des taux des contributions directes locales pour 2020.
- 17. Attribution des subventions aux associations pour 2020.
- 18. Convention d'accompagnement pour le poste de direction de la MCL avec la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture.
- 19. Convention Pass'Sports - Loisirs avec la Communauté de Communes des Hautes Vosges pour l'accès aux structures communales de GERARDMER.
- 20. Renouvellement de la convention d'objectifs avec l'association Fantastic'Arts.
- 21. Compte-rendu des délégations accordées au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- 22. Questions diverses.



Stessy SPEISSMANN

Stessy SPEISSMANN
2020.06.04 16:32:27 +0200
Ref:20200604_162537_7-1-O
Signature numérique
Monsieur le Maire